

Compte rendu de la réunion de la commission enseignement de l'AUM

CFM de Troyes, mardi 30 août 2005, 19h00 à

Présents :

Eric ARQUIS, Françoise BAILLOT, Michel BRUNEAU, Marie-Ange BUENO, Alain CIMETIERE, Jean COIRIER, Raymonde DROUOT, Renée GATIGNOL, Philippe GATIGNOL, Jean-Michel GENEVAUX, Alain MERLEN, Catherine POTEL, Marc RENNER, Claude REY, Khémis SAANOUNI, Sedat TARDU, Jean-Marie VIRELY.

Ordre du jour

1. Cartographie de la Mécanique en Licence et en Master
2. "Label" Mécanique en Licence et Master.

1. Cartographie des Licences et Master en Mécanique

Un questionnaire est proposé sur le site du CFM de Troyes afin de récolter les informations essentielles concernant les licences et les masters.

Les centres suivants ont répondu mais il y a de grands centres absents.

- Pour la Licence :
 - Aix-Marseille
 - Brest
 - Grenoble
 - La Rochelle
 - Le Mans
 - Lille
 - Marne-la-Vallée
 - Mulhouse
 - Nantes
 - Poitiers
 - Rouen
- Pour le Master :
 - Aix-Marseille
 - Brest
 - ENSAM Paris
 - La Rochelle
 - Le Mans
 - Lyon
 - Marne-la-Vallée
 - Mulhouse
 - Nantes
 - Nice
 - Paris Orsay
 - Poitiers
 - Rouen
 - St-Etienne
 - Toulouse
 - Troyes

Il est nécessaire que chacun se mobilise afin d'avoir une cartographie presque complète. Ces informations seront mises en ligne sur le site de l'AFM rapidement et lors des Journées de la Mécanique à La Rochelle en septembre 2006 une version plus finalisée sera présentée.

2. "Label" Mécanique en Licence et Master

Un document de réflexion provenant du département de Physique de la MSTP (cf. CR de la commission du 7 juin) concerne le contenu voulu par les physiciens de la Physique en licence, en incluant la Mécanique. Or aucun mécanicien n'a participé à l'élaboration de ce document. La vision de la Mécanique par les physiciens étant quelque peu différente de celle des mécaniciens, cela peut poser des problèmes en particulier lorsque les cours sont mutualisés dans les universités.

Un sous-groupe formé de Françoise BAILLOT, Raymonde DROUOT, Claude REY, Jean-Marie VIRELY et Catherine POTEL doit formuler un texte. Un préambule est proposé. Le texte complet devra être validé par le CA du GTT-AUM puis par le CA de l'AFM et ensuite transmis au ministère.

L'objectif n'est pas se confronter directement aux physiciens. Il faut surtout indiquer les grands enjeux économiques de la Mécanique qui apparaissent clairement dans les pôles de compétitivité. Il faut également préciser le nombre de laboratoires en Mécanique.

La place des préparations aux concours de recrutement d'enseignants (CAPES, AGREG) est peut-être délicate à faire apparaître ici d'après Alain MERLEN car cela ne relève pas uniquement du monde universitaire.

Alain MERLEN propose que nous servions de ce qui a été fait dans quelques centres pour établir des indications de programme. Il faut rester surtout suffisamment souple afin que chacun puisse négocier un programme de mécanique dans son établissement. Il faut montrer la diversité de la mécanique tout en montrant son noyau de base, c'est-à-dire définir les minima et ouvrir sur différents aspects de la mécanique.

Néanmoins, ces minima ne sont pas les mêmes si on a une orientation mécanique, génie mécanique ou génie civil, robotique ou mécatronique. Il faut donc indiquer les minima pour chaque grande famille de la Mécanique, cela peut-être défini sous la forme de différents parcours.

A terme les métiers de la mécanique doivent également apparaître sur le site de l'AFM, ceci pourrait être fait avec l'AFM. Cet aspect est fondamental pour un lycéen et un étudiant afin de l'inciter à faire de la mécanique.

La séance est levée à 20h15.

Les animateurs, Françoise BAILLOT, Raymonde DROUOT et Jean-Marie VIRELY
La secrétaire, Marie-Ange BUENO.